

Paris, le 22 avril 2025

Communiqué de presse de Vivendi

Vivendi prend acte de la décision de la Cour d'Appel du 22 avril 2025 annulant la décision de l'Autorité des Marchés financiers publiée le 13 novembre 2024.

Vivendi rappelle que la scission du Groupe, soumise à l'assemblée générale des actionnaires du 9 décembre 2024 statuant à la majorité qualifiée des deux-tiers des actionnaires présents et représentés, a été très largement approuvée par plus de 97,5 % de ses actionnaires. Si l'Assemblée générale s'était tenue sans le groupe Bollore, les trois résolutions relatives au projet de scission auraient recueilli 95,7 % de votes positifs pour un quorum recalculé de 40,91 %, démontrant l'importante adhésion de l'ensemble des actionnaires.

Vivendi reste confiant dans la capacité de cette scission à être créatrice de valeur pour l'ensemble des parties prenantes et dans l'évolution opérationnelle et boursière des quatre entités concernées.

A propos de Vivendi

Depuis sa création, Vivendi a su s'imposer comme un acteur des contenus, des médias et du divertissement, en développant un portefeuille d'actifs cotés et non cotés, chacun leader de son marché. Vivendi détient 100 % de Gameloft, un éditeur de jeux vidéo de renommée mondiale qui développe avec succès des jeux multiplateformes sur console, PC et mobile. Le portefeuille d'actifs de Vivendi comprend des participations minoritaires dans des sociétés cotées de premier plan : Universal Music Group et Banijay Group dans les contenus et le divertissement et MediaForEurope et Prisa dans les médias. Vivendi détient par ailleurs une participation dans le secteur de l'édition et du commerce en zone de transport avec Lagardère et des participations dans les télécoms avec TIM et Telefónica. Fort de son expertise stratégique et économique, Vivendi anticipe les dynamiques globales et prend part aux transformations des secteurs où il opère, notamment la révolution numérique et les nouveaux usages des consommateurs en matière de contenus. Le Groupe soutient des entreprises créatrices de valeur, offrant des perspectives durables et une contribution positive aux évolutions de notre société. Guidé par une vision à long terme et une exigence constante d'innovation, Vivendi s'appuie sur des équipes expérimentées pour identifier et accompagner des projets de croissance durable. La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), engagement pris dès 2003, est au cœur de sa stratégie et façonne chacune de ses décisions. www.vivendi.com